

Saint-Gall, le 19 avril 2013

Communiqué aux médias

Assemblée générale réussie de l'Helvetia Holding SA

Les actionnaires ont pris connaissance d'un résultat 2012 solide lors de la 17^e assemblée générale de l'Helvetia Holding SA. L'assemblée générale a validé toutes les demandes du Conseil d'administration. Les administrateurs Prof. Christoph Lechner, Herbert J. Scheidt et Erich Walser (président) ont été confirmés pour une durée de mandat supplémentaire.

Le Groupe Helvetia a présenté à nouveau un résultat annuel solide aux 1591 actionnaires présents ayant voix délibérative (représentant 65.54% du capital-actions). L'Helvetia a augmenté son bénéfice de 18.0 pour cent à CHF 342.2 millions en 2012. Le volume d'affaires de CHF 6'978.5 millions est resté au niveau de l'année précédente. Outre le marché intérieur suisse toujours aussi fort, les marchés étrangers affichent notamment des résultats significativement meilleurs. L'assemblée générale en a pris connaissance et a approuvé le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés 2012.

Compte tenu de la solidité du bilan et de l'évolution réjouissante des affaires, l'assemblée générale a approuvé un dividende de CHF 17.00 par action, ce qui représente une augmentation de 6.25 pour cent. L'Helvetia utilise les apports de capital restants de CHF 122.1 millions (CHF 14.00 par action), exonérés d'impôt pour les personnes privées résidant en Suisse, en les affectant quasiment pleinement au versement des dividendes. La politique de dividendes attrayante se poursuit donc avec une quote-part de distribution de 44 pour cent.

A tour de rôle, le Prof. Christoph Lechner, Herbert J. Scheidt et Erich Walser, président du Conseil d'administration de l'Helvetia depuis 2003, ont présenté leur candidature pour reconduire leur mandat au conseil d'administration. L'assemblée générale a confirmé avec une large majorité les trois administrateurs à leurs postes.

Ce communiqué aux médias figure également sur le site Internet www.helvetia.ch/fr/media.

Un kit d'information sur l'assemblée générale est disponible sous www.helvetia.com/gvinfokit.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:**Analystes**

Groupe Helvetia
Susanne Tengler
Responsable Investor Relations
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 57 79

Fax: +41 58 280 55 89

susanne.tengler@helvetia.ch

www.helvetia.com

Médias

Groupe Helvetia
Martin Nellen
Responsable Corporate Communications
and Brand Management
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 56 88

Fax: +41 58 280 55 89

martin.nellen@helvetia.ch

www.helvetia.com

À propos du Groupe Helvetia

Différentes compagnies d'assurance suisses et étrangères ont donné forme à l'Helvetia pendant plus de 150 années, lui permettant de s'affirmer comme un groupe d'assurance florissant, présent dans toute l'Europe. L'Helvetia possède aujourd'hui des succursales en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Italie et en France. Elle organise une partie de ses activités de placement et de financement par le biais de ses filiales et sociétés de gestion de fonds au Luxembourg et à Jersey. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse. L'Helvetia intervient dans l'assurance vie, dommages ainsi que dans la réassurance et, forte d'un effectif de quelque 5200 collaborateurs et collaboratrices, fournit des prestations de service à 2,7 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 7,0 milliards, l'Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2012 un bénéfice net de CHF 342.2 millions. L'action nominative de l'Helvetia Holding est cotée à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), sous le sigle HELN.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent document a été rédigé par le Groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou distribué de toute autre façon à une autre personne, sans le consentement du Groupe Helvetia. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées dans le présent document sont exactes et que les opinions qu'il contient sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le Groupe Helvetia. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations contenus dans le présent document sont aussi actuels que cela est raisonnablement possible, et pourront être révisés ultérieurement. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs ou conseillers, ni aucune autre personne ne prennent position, ni n'assument aucune responsabilité, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le Groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres résultats décrits ou sous-entendus dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements de conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) les performances des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et de règlements, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le Groupe Helvetia à la date de leur envoi, et le Groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf prescription contraire du droit applicable.

Le présent document a pour but d'informer les actionnaires du groupe Helvetia et le public des décisions de la 17^e assemblée générale ordinaire de l'Helvetia Holding SA. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation en vue de l'échange, de l'achat ou de la souscription de titres; il n'est pas non plus un prospectus d'émission au sens de l'art. 652 a du Code suisse des obligations, ni un prospectus de cotation au sens du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Si, à l'avenir, le Groupe Helvetia procédait à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, les investisseurs devraient fonder leur décision d'achat ou de souscription de nouvelles actions ou d'autres titres uniquement sur le prospectus correspondant. Le présent document est également disponible en allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.